

Aubange: pollutions autour du broyeur à métaux, des citoyens montent au front - 19-11-2020 06:00:00

AUBANGE -

Le broyeur à métaux de la société Ecore à Aubange est pointé du doigt par des riverains, comme source de pollutions.



Pollution dans l'eau et dans l'air, trop de bruit... à Aubange, la société Ecore, implantée sur le zoning industriel, est pointée du doigt. Ce n'est pas la première fois que les riverains de la rue de Longwy et de l'avenue de la Gare s'en plaignent.

Par temps sec et selon la direction du vent, de fines particules noirâtres se dégagent de l'entreprise et recouvrent meubles de jardin et appuis de fenêtre des riverains.

La société Ecore est spécialisée dans le recyclage des métaux (voitures, locomotives,...) et possède pour ce faire, un broyeur à mitrilles. Il en existe sept en Wallonie. Depuis 2016 et l'affaire de Courcelles, **ces broyeurs** sont pointés du doigt pour leurs émissions de PCB dans l'air (des substances nocives pour la santé).

La société Ecore a obtenu le renouvellement de son permis en mars 2020, pour une durée de 19 ans.

L'association citoyenne Cades est repartie au combat afin que les normes environnementales soient respectées. En 2005 déjà, Gérard Schmidt, administrateur de Cades, alors conseiller communal écolo, interpellait les élus sur les pollutions dégagées par la société qui s'appelait à cette époque Recylux. « *Nous ne voulons pas que la société ferme, mais que les normes soient respectées* », insiste le citoyen engagé.

Normes pas respectées dans les eaux usées et l'air

Dans un communiqué adressé à la presse, Cades recense toute une série de manquements après avoir consulté plusieurs études et rencontré la police de l'environnement.

Au niveau des normes de rejets des eaux usées, « *l'étude d'incidences réalisée en 2019 pour l'obtention du permis indique que les normes ne sont pas respectées pour le pH, les détergents totaux et certains métaux lourds comme l'arsenic, le chrome, le mercure, le plomb et le zinc* », signale Cades.

Au niveau de la qualité de l'air, toujours d'après l'étude d'incidences, Cades recense, en 2018 et 2019, des dépassements des normes wallonnes en vigueur, pour les PCB. Signalons que les normes wallonnes sont les plus strictes en la matière en Europe. Les sociétés de recyclage de métaux ont d'ailleurs introduit des recours contre ces normes.

Quid des analyses en 2020? Des analyses d'air et d'eau ont été réalisées par la police de l'environnement, qui préfère ne pas les communiquer. « *Elle n'a pas voulu nous fournir les résultats sous prétexte qu'elle a introduit une action en justice en 2018* », explique Gérard Schmidt.

Le ruisseau Le Broch étant visiblement pollué, un riverain a commandé lui-même des analyses, dont **les résultats sont édifiants**.

L'association est également très inquiète par la présence d'un captage d'eau à 600 mètres de la société. Ecore doit d'ailleurs réaliser une étude d'orientation (NDLR: concernant la pollution du sol).

Des actions et plus de transparence

Cades demande donc plus de transparence et des actions:

- que les analyses d'eau et d'air soient rendues publiques.
- que la population soit informée de la mise en conformité de la société dans le cadre de la délivrance du permis: au niveau du raccordement des eaux usées aux égouts, du respect des normes de rejets des eaux usées, du respect des normes de qualité de l'air.
- une diminution du bruit.
- que des légumes et œufs de poule des riverains soient analysés, comme à Courcelles (NDLR: dans lesquels des taux de PCB importants ont été détectés).
- que les riverains du zoning soient intégrés dans le biomonitoring de l'ISSeP (institut scientifique de service public) dont l'objectif est de déterminer les niveaux d'imprégnation de la population wallonne aux diverses substances chimiques présentes dans l'environnement.

Les actions menées par Ecore

«Nous faisons preuve de la plus grande vigilance dans le travail que nous réalisons au quotidien sur le site d'Aubange pour que celui-ci soit mené dans le respect de son environnement et des réglementations en vigueur», commente Alain Didier, directeur du site Ecore à Aubange.

Il cite les nombreux dispositifs de contrôle, de protection et de sécurité mis en œuvre à Aubange: système de brumisation du broyeur qui permet d'injecter de l'eau en continu et de capter les poussières, système de filtration de l'air, nettoyage et arrosage de la dalle, réseau de canalisations pour rediriger les eaux vers des bassins d'orage pour qu'elles soient traitées,...

« En parallèle, nous menons à intervalles réguliers des analyses de l'air, du sol, et des eaux pour s'assurer que ces dispositifs fonctionnent et nous partageons ces résultats en toute transparence avec les autorités compétentes. Cela a été le cas aussi avec le test pilote sur les PCB pour lequel nous avons fait des points d'avancement réguliers», ajoute Alain Didier. Ces résultats d'analyse, Cades voudrait qu'ils soient rendus publics.

Nous avons sollicité cette première réaction d'Ecore mercredi après-midi. Nous espérons y revenir plus longuement et en détail avec le directeur du site, dans une prochaine édition.

Réaction de Jean-Paul Dondelinger, bourgmestre d'Aubange: *«Je n'ai pas eu connaissance de ce communiqué de Cades. Tout ce que je peux dire, c'est que nous devons avoir une réunion avec M. Didier, directeur du site, elle a été reportée à cause du Covid. Je pense que la société est de bonne volonté et compte travailler en toute transparence avec les riverains. La société a obtenu son permis. Je le répète, même si je sais que cela ne fait pas plaisir à tous, il faut trouver le juste milieu entre l'économique et l'écologique.»*

L. P. (L'Avenir)



Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.**